



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 12 septembre 2016

PROCES - VERBAL

Le 12 septembre 2016, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, maire

Sont présents : André TOUGE, Jean Claude GAUDON, Dominique MEHEUT, Khader GHEZAL, Alain DELOM, Alain HERVE, Marie-France LABORIE, Olivier LARRIEU, Nathalie LUCAS, Rémy MEUNIER.

Excusés : Naïma CAUSSE, Cyril ROMERO, Angélique TROTTIN.

Absents : Anne GENIN, Jérémie PASA.

Secrétaire de séance : Rémy MEUNIER

Ordre du jour :

- DIA (Délibération),
- Taxe d'aménagement (Délibération),
- Renonciation au PLUI (Délibération),
- Nouveau régime indemnitaire RIFSEEP (Délibération),
- Convention aménagement routier (Délibération),
- Baux KES – Péclose – Pellegrino,
- Projet installation Société « Sostmeier »,
- Exposition Pays Porte de Gascogne Octobre Novembre (changement climatique),
- Avancement Projet piétonnier,
- Bâtiment communal,
- Traversée RD 654 et route de Sarrant, Gendarmerie Accès handicapés, Tableau Eglise,
- Maisons des services au Public,
- Projet « Habiter autrement »,
- Son et Lumière itinérant,
- Informations diverses - Questions diverses.

Le compte rendu de la séance du dernier conseil municipal ne fait pas l'objet d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

DIA (Délibérations)

- Habitation d'une surface de 61 m², adresse 2 rue Odon de Terride, section AA, parcelle 196, appartenant à CTS BRUN (40990 HERM) acheté par M. SAINT MARTIN Hugo (82500 LE CAUSE), pour 65200 + 3800 € de CA. Notaire Maître ORLIAC à l'Isle Jourdain.

→ Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter

- Bureau de tabac : surface de 197 m², 32 Place de la Halle, section AA 233, vendeur Mme JULIAN Eliane (32120 SARRANT). Acquéreur, Mme DIRAT Chantal (32600 l'Isle Jourdain). Vendu pour un montant de 127000 € + 3000 €. Notaire, Maître BONNET Renaud (32600 l'Isle Jourdain).

→ Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter.

Taxe d'aménagement (Délibération)

Après débat, le Conseil Municipal vote l'exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin. 5 voix pour l'exonération, 4 voix contre et 2 abstentions.

Pour les maisons individuelles et autres catégories, le taux de 5% est maintenu à l'unanimité.

Renonciation au PLUI (Délibération)

Au sein de la CCBL, l'ensemble des communes est contre le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Le conseil municipal délibère en ce sens à l'unanimité.

Nouveau régime indemnitaire RIFSEEP (Délibération)

A compter du 1^{er} Janvier 2017 le nouveau régime indemnitaire s'appellera RIFSEEP. Il s'agit de remplacer la plupart des primes et indemnités existantes, sans perte de rémunération pour les agents concernés. D'une part, une Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise (IFSE), versée mensuellement, et d'autre part un Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

L'IFSE sert principalement à valoriser l'exercice des fonctions

Le CIA, facultatif, sert à apprécier la valeur professionnelle de l'agent, son investissement personnel dans l'exercice de ses fonctions, son sens du service public, sa capacité à travailler en équipe et sa contribution au collectif de travail.

A l'unanimité le Conseil Municipal délibère pour le nouveau régime indemnitaire.

Convention aménagement routier (Délibération)

La maîtrise d'œuvre pour les travaux du chemin piétonniers partant de la salle des fêtes jusqu'à PMTL et du chemin du Roi jusqu'au jardin de la Bastide sera assurée par l'entreprise responsable des travaux.

Toutes les subventions prévues n'ont pas été acceptées (réserve parlementaire, et département. Environ 15000€).

Baux KES, Péclose et Péllegrino

Les baux KES et Péclose ont été signés.

Suite au départ de M.Vernizeau un nouveau bail a été signé en Septembre avec Madame Pellegrino concernant le logement de l'école.

Projet installation Société « Sostmeier »

La société Sostmeier voudrait implanter une succursale dans la région. Elle cherche un terrain ou local existant avec un accès rapide. M. le Maire a proposé un terrain dans la ZA de Cologne.

Attente d'une réponse.

Exposition Pays Porte de Gascogne

Pays porte de Gascogne propose une exposition de plein air sur le thème du changement climatique d'Octobre à Novembre (12 tableaux de 1 mètre par 2 mètres).

Le conseil municipal propose le long des douves.

Avancement Projet piétonnier

La commune est en attente de la subvention de la Région.

Suite à la réponse, les commissions Finance et Travaux doivent se réunir.

Bâtiment communal

Le permis est déposé.

Attente d'une réponse pour les subventions (département et région).

Traversée RD 654 et route de Sarrant, Gendarmerie Accès handicapés, Tableau Eglise,

Travaux de la RD 654 : il faut rajouter une chicane (Coût : 32 900€). Cette somme n'a pas été prévue au budget. Attente d'une réponse pour la subvention de la Région.

Travaux accès handicapés à la Gendarmerie : le dossier de demande de subventions a été déposé.

Tableau de l'Église : attente subvention Département.

Maisons des services au Public (MSAP)

Demande d'ouverture d'une MSAP, l'association Arcolan dispose déjà de certaines compétences. Le Conseil Municipal décide de confier cette compétence à la CCBL qui doit se rapprocher d'Arcolan.

Projet « Habiter autrement »

Le projet est étudié par le CCAS car le terrain lui appartient.

Son et Lumière itinérant

Une réunion aura lieu le Vendredi 15 septembre à 21 heures.

Informations diverses - Questions diverses

- Carte communale : demande d'une étude sur l'évaluation environnementale : coût 3000€.
- Journée citoyenne : La commission espace vert ciblera et proposera plusieurs thèmes au conseil municipal. Elle listera le matériel nécessaire aux travaux à effectuer. La journée citoyenne aura lieu au printemps. L'investissement du conseil municipal entier est souhaitable.

Exemple de projet : claustra bois local poubelle, repeindre les buses en béton (massifs de fleurs), etc...

La séance est levée à 00 h 15.